

La Seyne, le 21 décembre 2017

## Lettre d'information n° 7

Madame, Monsieur,

En cette fin d'année nous vous souhaitons de très belles et agréables fêtes.

Une bonne nouvelle : Pour ceux qui ne l'ont pas encore nous devrions être connectés à la fibre au plus tard dans 2 mois.

Ci-après un rappel des actions réalisées durant l'année 2017 :

- Analyse (amiante) et réfection de la chaussée suite à un incendie de véhicule
- Reconstruction du muret qui avait été saccagé vers le Chemin du Vallon des Moulières, après dossier pour autorisation par le Service Urbanisme
- Nettoyage des parkings et abords par nos soins
- Contact municipalité pour réparation panneau stop arraché face maison Bouvet
- Chasse aux propriétaires indéliques de chiens
- Commande groupée de fuel
- Refonte des statuts votée en AG - contacts avec la préfecture - ( [Consulter les statuts](#) )
- Courriers divers, convocations, compte-rendu, tenue des comptes, etc...
- Réfection des trottoirs.

L'enrobage **n'est pas conçu pour la circulation et le stationnement des véhicules** (motorisés ou pas), **c'est la loi**. *Si seulement 300 € ont été demandés aux colotis c'est que nous disposions de fonds suite à la vente d'une partie du parking à M. Giordanella. D'autres travaux d'entretien ou réparations nous reviendraient plus chers.*

- Chasse aux véhicules des visiteurs de la maison de quartier Bouvet, aux véhicules des colotis et de leurs visiteurs garés à tort sur les trottoirs.
- Conception et pose par nos soins de panneaux en cours (crottes de chiens et stationnement)

Un arrêté N° ARR/17/0731 de circulation et stationnement pour notre voie a été pris en conseil municipal en date du 25 Août 2017.

Il concerne le **sens de circulation, le stationnement, la limitation de vitesse, les panneaux de signalisation, l'accès aux parkings**. La police est habilitée à agir en conséquence à l'intérieur du lotissement et tout manquement à cet arrêté nous autorise à faire appel à ses services pour contrôle et verbalisation. Ceci est également valable pour nos visiteurs. Merci d'en prendre bonne note.

Bien cordialement,

